



LA COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

AIDE-MÉMOIRE POUR AMÉLIORER LE TRI

Le **plastique**,      
le **papier**, le **carton**, le **verre** et le **métal** sont les seules matières acceptées au centre de tri et elles doivent être sous la forme d'un **contenant**, d'un **emballage** ou d'un **imprimé**.



CE QUI NE VA PAS DANS LE BAC DE RECYCLAGE

Connaissez-vous les exceptions pour chacune des catégories?

Catégorie VERRE

 Vaisselle, porcelaine, céramique, bibelots, ampoules, Pyrex, vitres brisées (ex. : pare-brise)



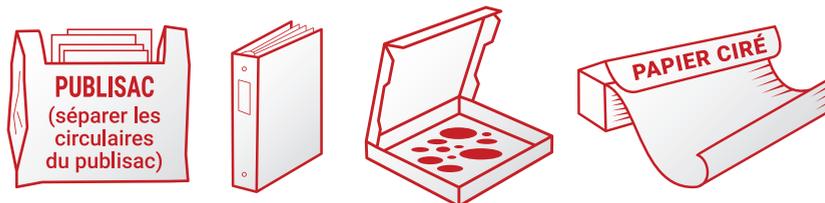
Catégorie PLASTIQUE

 Déchets électroniques, jouet, contenants en polystyrène (triangle 6)



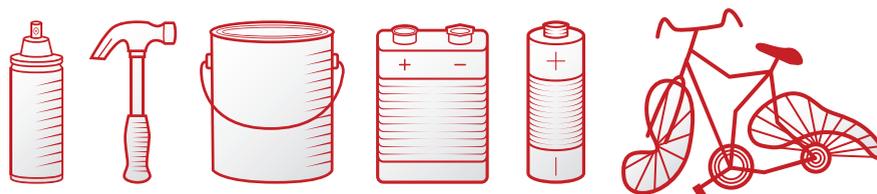
Catégorie PAPIER et CARTON

 Carton souillé, publisac, carton ciré



Catégorie MÉTAL

 Débris de construction, aérosol, piles et batteries, ferraille (vélo brisé...)



Catégorie AUTRE

 Vêtements, déchets électriques, déchets électroniques

